

PUBLICATION DES COMMUNICATIONS SCIENTIFIQUES

14.1 Le premier volume des *Résumés scientifiques de la CCAMLR* a été publié en 1993 et a été bien reçu par les Membres.

14.2 Le Comité scientifique a examiné à la présente réunion le projet formulé l'année dernière, ayant pour but de rehausser le standard des *Communications scientifiques sélectionnées (SSP)* pour qu'il atteigne celui d'un journal scientifique de renommée internationale (SC-CAMLR-XI, paragraphe 11.2).

14.3 Le secrétariat avait présenté une communication décrivant d'une part, les mesures qu'il a adoptées pour développer le format de publication d'un journal par la CCAMLR (SC-CAMLR-XII/7 Rév. 1) et d'autre part, les décisions prises lors de la réunion du Comité de rédaction les 26 et 27 octobre 1993.

14.4 Le Comité a recommandé au Comité scientifique d'approuver la publication du nouveau journal révisé par les pairs, dont la première édition paraîtra en 1994. Le chargé des affaires scientifiques sera rédacteur en chef de ce nouveau journal. Le Journal sera publié en anglais mais les résumés et les légendes des tableaux et des figures paraîtront dans les langues officielles de la CCAMLR.

14.5 Le Comité a suggéré de donner au journal le titre suivant "*CCAMLR Science*", suivi du sous-titre : "*Journal of the Scientific Committee and the Commission for the Conservation of Antarctic Marine Living Resources*". Ce titre confirme l'affiliation du journal à la CCAMLR. Il a également été proposé que le concept de la page de couverture du journal reflète les couleurs et formes utilisées dans les *Résumés scientifiques de la CCAMLR*.

14.6 La question des communications présentées dans une langue autre que l'anglais (espagnol, français et russe) a été soulevée. Le Comité a recommandé d'adopter les directives suivantes :

Les communications devant être discutées aux réunions de la CCAMLR sont acceptées dans toutes les langues officielles de la CCAMLR : anglais, espagnol, français et russe. Toutefois, si l'auteur désire que son document soit examiné en vue d'une publication dans le journal *CCAMLR Science*, il devra le soumettre en anglais. Lorsque seule une copie en anglais est présentée, il incombe à l'auteur

de garantir un bon niveau de langue. Afin de ne pas décourager les auteurs dont la langue d'origine est une des langues officielles de la CCAMLR et de faciliter la révision de la version anglaise, une copie dans la langue en question serait également utile.

14.7 Le rapport de la réunion du Comité de rédaction figure à l'Annexe 7.

14.8 Le Comité scientifique a approuvé les recommandations du Comité de rédaction. Il a attiré l'attention de la Commission sur l'intérêt d'un journal d'une qualité supérieure, en ce sens qu'outre le fait qu'il permettrait un examen par des pairs de recherches scientifiques réalisées dans le cadre des activités de la Commission, il assurerait également la documentation de résultats scientifiques importants, ce qui rehausserait la réputation de la CCAMLR au sein de la communauté scientifique internationale. Ces deux facteurs contribueraient à un éventuel développement des travaux et du statut de la Commission.

14.9 Il a par ailleurs été mentionné que le profil international de la CCAMLR pourrait également bénéficier de la publication d'un condensé des activités du Comité scientifique dans un journal tel que *Polar Record*, *Antarctic Science* ou encore *CCAMLR Science*. D'autres organisations, telles que le SCAR, envoient régulièrement des articles pour les faire publier.

14.10 Le Comité scientifique a demandé au secrétariat de prendre contact avec diverses revues spécialisées dans la science polaire (*Antarctic Science* et *Polar Record*, par exemple) pour évaluer l'intérêt qu'elles porteraient à la publication d'un condensé des comptes rendus du Comité scientifique. Il a été convenu que, dans la mesure où ce projet serait bien reçu, le président devrait être responsable de la compilation du condensé.

14.11 Le Comité scientifique a suggéré que la Commission envisage de contribuer à ce condensé en y incorporant un résumé de ses activités. D'après certains Membres, le format du bulletin de la CCAMLR, préparé chaque année par le secrétariat, pourrait s'avérer un format idéal de publication de ce condensé.

14.12 Le Comité scientifique a convenu de porter la question du condensé à sa prochaine réunion.